

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

6-27-2008

07. Mémoire sur les Missions des Noirs en général et sur celles de la Guinée en particulier; présenté à la Sacrée Congrégation de la Propagande par l'abbé Libermann, supérieur des missionnaires du Saint-Cœur de Marie

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Repository Citation

de Mare, C. (2008). 07. Mémoire sur les Missions des Noirs en général et sur celles de la Guinée en particulier; présenté à la Sacrée Congrégation de la Propagande par l'abbé Libermann, supérieur des missionnaires du Saint-Cœur de Marie. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/>
81

This Chapitre IV is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

**Mémoire sur les Missions des Noirs en général
et sur celles de la Guinée en particulier**
*présenté à la Sacrée Congrégation de la Propagande
par l'abbé Libermann,
supérieur des missionnaires du Saint-Cœur de Marie*¹

Le P. Libermann a rédigé en 1846, avec les avis de M^{sr} Luquet², du P. Colin³, fondateur de la Société de Marie et du P. Steiner, et d'après la toute récente Instruction apostolique « Neminem Profecto » (1845), un grand Mémoire, véritable plan d'action missionnaire. Unanimement approuvé par Propaganda Fide, ce Mémoire compte parmi les grands textes missionnaires du XIX^e siècle.

La longueur du document nous amène à ne donner ici que l'introduction et la conclusion qui résume le corps du texte.

Illustrissimes et Révérendissimes Seigneurs,

La Sacrée Congrégation a daigné nous faire la faveur insigne d'agréer nos services pour le salut des populations noires, pour celles en particulier d'Haïti, de la Guinée, etc. C'est donc un devoir pour nous de Lui rendre compte en principe de tout ce qui pourrait contribuer à l'avancement et à la stabilité de notre sainte religion parmi ces peuples, indépendamment des questions de détail qui intéresseraient également Vos Éminences. La

¹ N.D. VIII, pp. 222-277.

² Voir *index*.

³ Colin Jean (1790-1875), fondateur de la société de Marie (Pères maristes).

Sacrée Congrégation ordonnera ce que l'esprit de Dieu, qui l'éclaire, lui inspirera sur tous ces points. Nous, par une obéissance exacte aux ordres que nous recevrons, nous marcherons avec courage dans la voie de l'apostolat, étant assurés du secours de la grâce de Jésus-Christ, dans l'accomplissement de sa divine volonté.

Afin de ne pas abuser des instants si précieux que Vos Éminences consacrent avec tant de gloire à la dilatation de notre sainte foi dans le monde, nous nous contenterons d'appeler Votre attention presque exclusivement sur quelques questions de principes, dont la prompte solution est pour nous de la plus haute importance.

Après avoir rappelé rapidement à Vos Éminences le but spécial de notre naissante société et les circonstances dans lesquelles Notre-Seigneur l'a suscitée dans son Église, nous Vous exposerons les difficultés de notre Œuvre et les moyens que nous Vous prions instamment de bénir, afin de nous aider à les vaincre.

Résumé de l'ensemble du Mémoire

Nous avons rendu compte à Vos Éminences dans la 1^{re} partie, de l'état des populations noires, et du motif qui nous a engagé à venir à leur secours. Nous avons fait mention de toutes les difficultés qu'on oppose au succès de l'œuvre, nous avons réfuté ce qui n'était pas fondé, et nous avons exposé les difficultés réelles avec les moyens de les surmonter.

Nous avons ensuite établi la nécessité de commencer la Mission par un plan d'ensemble, et une organisation telle, que nous puissions concevoir l'espérance fondée de former une œuvre solide, de préparer des éléments, et de commencer la construction de l'édifice stable d'une Église canoniquement établie.

Nous exposons à vos Éminences ce plan ou cette marche que nous nous proposons de suivre et l'organisation qui nous paraît nécessaire dès le commencement ; organisation encore imparfaite, mais susceptible d'être perfectionnée au fur et à mesure que les circonstances le permettront.

Notre plan consiste à prendre un soin tout particulier de l'éducation de la jeunesse⁴ et de la civilisation la plus perfectionnée que nous puissions donner à ces peuples : formation d'un clergé noir, de maîtres d'école et de catéchistes, d'agriculteurs, et d'ouvriers exerçant les arts et métiers. Nous exposons la marche que nous voulons suivre pour obtenir le succès dans toutes ces branches.

*Écoles et Maisons centrales dans les Missions*⁵

Dans cette maison, nous viserons à former trois classes d'hommes. La première, ceux en qui nous reconnâtrons de l'aptitude pour l'étude et le caractère nécessaire pour la pratique des vertus sacerdotales. Nous les appliquerons aux études de latin dans la même maison, pour les disposer à la Philosophie et à la Théologie.

Dans les commencements le nombre de ceux que nous pourrons faire revêtir du sacerdoce sera probablement petit; mais lorsqu'une fois le pays sera civilisé, les esprits se développeront davantage, et le nombre des vocations sacerdotales augmentera.

Étant une fois prêtres, ils seront entièrement à la disposition de l'Évêque chargé de la Mission.

Il est inutile d'appuyer cette marche sur les motifs qui la rendent nécessaire. Vos Éminences nous en font un devoir dans la sage et précieuse instruction que la Sacrée Congrégation vient d'adresser aux missionnaires, dans lesquels les motifs de la mesure que Votre sollicitude a prise pour le bien des âmes sont si parfaitement résumés.

Catéchistes et Maîtres d'Écoles

Parmi ces enfants, il s'en trouvera qui auront du talent et de la capacité, qui donneront même des marques d'une sincère piété, et

⁴ Voir à la fin de ce texte.

⁵ En encadré, les parties les plus originales de la méthode missionnaire de Libermann.

cependant ne pourront être promus au Sacerdoce, soit parce qu'ils ne pourront pas garder la continence, soit pour d'autres motifs. Ceux-ci, on leur donnera une instruction solide, on leur apprendra le chant et les cérémonies de l'Église, et l'on en fera des clercs servants, des catéchistes et des maîtres d'écoles. Ils seront d'un secours immense aux missionnaires, surtout dans les chrétientés nouvelles.

Telle est la seconde classe de sujets que nous formerons dans cet établissement.

Ordres mineurs

En faveur de ceux-ci, nous proposons à Vos Éminences l'approbation d'une mesure, inusitée peut-être dans d'autres Missions, mais qui pourrait avoir des résultats très heureux dans la nôtre, ce serait de donner aux Évêques, le pouvoir de conférer aux catéchistes la tonsure et les ordres mineurs, quoiqu'ils ne soient pas destinés au sacerdoce, avec le pouvoir de porter l'habit ecclésiastique dans l'église et pendant les fonctions cléricales. Par là, nous obtiendrons plusieurs avantages.

Ces hommes seraient fortement encouragés dans leur application à procurer le bien spirituel de leurs compatriotes ; ils seront obligés d'avoir une conduite exemplaire dans leurs familles et au milieu de leurs concitoyens ; on les respectera davantage, et, par là, ils seront capables de faire plus de bien. Enfin, dans certaines localités trop malsaines pour être l'habitation d'un prêtre européen, et pendant le temps qu'on n'aura pas assez de prêtres indigènes pour remplir les postes, ces hommes étant clercs minorés pourront les remplacer jusqu'à un certain point, présidant les assemblées des fidèles, faisant les prières publiques du matin et du soir, chantant les offices du jour des fêtes, et faisant les instructions convenables au peuple.

Nous avons pensé ne pas agir témérairement en faisant cette proposition à Vos Éminences et entrer dans l'esprit de l'Église qui a suivi cette pratique dans le commencement, tant que l'état des chrétiens était tel qu'il sera maintenant dans les pays que nous devons évangéliser.

On sera obligé de procéder avec prudence et réserve dans ces promotions à la cléricature et aux fonctions des Catéchistes.

Élèves pour l'agriculture, les arts et les métiers

La troisième classe de sujets que nous élèverons dans cette même maison centrale, seront ceux que l'absence du goût, des vertus ou de la capacité éloigneront des fonctions saintes.

Nous diviserons ceux-ci en deux catégories : celle des laboureurs à qui nous tâcherons d'apprendre l'agriculture telle qu'elle pourra être exercée dans leurs pays, et le profit qu'ils pourront en tirer par la suite pour leur famille.

La seconde catégorie est celle des arts et métiers. Il nous paraît difficile, presque impossible de les leur apprendre sur les lieux, faute d'ouvrage sur lequel nécessairement doit s'appliquer la théorie du maître, et s'exercer l'application de l'élève. Nous nous proposerons de former en leur faveur une maison en Europe dans un pays chaud, où leur santé ne sera pas exposée. Nous les y surveillerons pour les conserver dans la piété et les bonnes mœurs.

Base de civilisation indépendante de la présence des Missionnaires

L'ensemble de cette marche repose sur deux principes corrélatifs :

1° Le premier principe est que nous croyons que la Foi ne pourrait prendre une forme stable parmi ces peuples, ni les Églises naissantes, un avenir assuré, que par le secours de la civilisation perfectionnée jusqu'à un certain point.

De plus, il nous semble que la formation et la consolidation de nos Églises d'Europe sont dues à l'établissement d'une civilisation complète. Nous croyons que nos Églises auraient été difficilement en état de recevoir, encore moins de conserver l'organisation canonique

si essentielle à l'Église catholique et si nécessaire pour garantir sa perpétuité, sans cette civilisation.

Nous appelons civilisation perfectionnée, celle qui a pour fondement, outre la religion, la science et le travail.

La civilisation grossière qui n'apprend qu'à manier médiocrement la bêche et l'outil, n'a qu'une très petite portée pour opérer un changement dans les mœurs des peuples, et ne peut être que de courte durée. Il ne suffit donc pas de montrer à ces hommes neufs la pratique du travail, il faut peu à peu leur inculquer les théories des choses, afin de les mettre par là, peu à peu, en état de n'avoir plus besoin du secours des Missionnaires pour continuer l'œuvre, autrement ces peuples resteront toujours dans leur enfance, et dès que les missionnaires viendront à leur manquer, ils retomberont dans la barbarie. La Foi alors ne survivra pas à la civilisation.

Il faudra un temps considérable sans doute pour obtenir le résultat désiré, mais on est sûr de ne l'obtenir jamais, si on n'y vise dès l'origine tout en faisant les choses imparfaitement dans les commencements.

2° Le deuxième principe est que la civilisation est impossible sans la foi. De là c'est la tâche du missionnaire, c'est tout son devoir d'y travailler, non seulement dans la partie morale, mais encore dans la partie intellectuelle et physique, c'est-à-dire dans l'instruction, l'agriculture et les métiers. C'est lui seul, qui, par son autorité surnaturelle d'envoyé de Dieu, par sa charité et son zèle sacerdotal est capable de produire un effet complet, c'est donc sur lui seul que repose l'œuvre.

De plus, si le missionnaire se charge seulement de la partie morale, sans s'occuper du reste, d'autres s'en occuperont, et il verra souvent détruire en peu de temps, par eux, ce qu'il aura tâché d'édifier avec beaucoup de peines et de travaux.

Pour la bonne organisation des missions, nous demandons que les chefs soient revêtus de l'épiscopat, que leur pouvoir soit absolu en tout ce qui regarde leur Mission, qu'eux seuls la régissent ; nous cherchons à prendre des mesures pour donner une suffisante garantie à la communauté qui fournit les missionnaires, pour la persévérance de ses sujets dans la perfection de leur état et l'esprit de leurs règles et pour entretenir une parfaite union entre les chefs de la mission et les membres de la Communauté.

Enfin, après avoir exposé l'état topographique de la Guinée, nous vous adressons des demandes spéciales en faveur de cette mission en particulier.

1. La détermination des limites de cette Mission.
2. La juridiction sur la Sénégambie, les colonies françaises et portugaises exceptées, demande que nous faisons, parce que le succès de la Mission de la Guinée devient presque impossible sans la Sénégambie, comme nous avons l'honneur de l'expliquer.
3. Un Vicaire apostolique.

Nous finissons par exposer à Vos Éminences une difficulté que nous avons apprise depuis peu : c'est que M^{sr} Barron, ancien Vicaire apostolique de la Guinée, qui a renoncé à la Mission, qui a demandé sa démission, qui l'a obtenue verbalement, et s'est retiré à Philadelphie en Amérique, n'a pas encore reçu l'acceptation officielle de cette démission par un décret de la Sacrée Congrégation. Nous prouvons que cette difficulté n'a rien de réel, et nous supplions Vos Éminences d'user du pouvoir souverain que Jésus-Christ a donné à son Vicaire sur la terre, pour faire disparaître une difficulté, qui n'existe que dans une formalité, en faveur d'une Mission importante qui courrait des dangers graves, s'il fallait attendre encore longtemps.

Tels sont les objets dont nous entretenons Vos Éminences dans ce Mémoire. Nous avons agi avec la confiance d'enfants envers des Pères très vénérés ; nous restons maintenant dans la disposition sincère de nous aban-

donner entièrement à Votre sollicitude paternelle, pour toutes les Missions en général, et dans la ferme résolution de nous soumettre pleinement et avec joie à tout ce que la sagesse divine, qui conduit tous Vos pas, vous inspirera pour sa gloire et pour le bien des âmes. Vos paroles seront des paroles de vie pour le salut d'une multitude innombrable de peuples, et des paroles de consolation et d'encouragement pour ceux qui s'en occupent, et dont le plus grand bonheur est de travailler à la gloire de Jésus-Christ, et au salut des âmes par Vos ordres et sous la direction de la haute prudence dont Dieu Vous remplit.

Libermann

N.-B.: Lettre à M. Arragon : vers une nouvelle organisation avec M^{gr} Truffet (12 février 1847).⁶

⁶ Voir la note ⁴, p. 365 : « J'ai été bien content de ce que vous me dites au sujet des écoles, d'autant que j'étais un peu inquiet des raisonnements qui sont exposés dans une lettre de M. Bessieux, et que M. Gravière appuyait. Ces raisons tendaient à faire abandonner les écoles. Mon avis est qu'abandonner les écoles, c'est détruire l'avenir de la Mission. On pourrait me dire : mais plus tard, nous les reprendrons ; ceci est une farce, une Mission mal commencée est difficile à bien finir ; autant l'œuvre des écoles est lente et difficile, autant il est important de les entreprendre dès le commencement » (N.D. IX, pp. 42-48).